AGENCE POUR LA PROTECTION DES PROGRAMMES
T. +33 (0)1 40 35 03 03
app@app.asso.fr

TARIFS PERSONNES PHYSIQUES

Tarifs TTC calculés à titre informatif sur la base d'une TVA à 20%

FormFR18b-R19
Tarifs applicables
à partir du 09/07/2024

ABONNEMENT ANNUEL (PRÉALABLE OBLIGATOIRE AU DÉPÔT PROBATOIRE ET À L'ENTIERCEMENT/ESCROW)

Accès 24h/24 et 7j/7 à une **plateforme sécurisée conforme à la norme ISO 27001** (portefeuille de dépôts, certificats de dépôts, gestion des cotitulaires, gestion des utilisateurs, etc.) **avec horodatage qualifié eIDAS et archivage physique ou numérique en France**.	**264€ TTC / an** (220€ HT)

DÉPÔT PROBATOIRE PHYSIQUE OU NUMÉRIQUE (TROIS OFFRES AU CHOIX)

Dépôt standard Archivage physique (DVD, clés USB, etc.) ou numérique (jusqu'à 10 Go et 1000 fichiers par dépôt). Scellement de tous types de fichiers. Données stockées en France.	**234€ TTC** (195€ HT) Par dépôt
Dépôt vérifié Dépôt standard (physique ou numérique) avec : - Examen du contenu du dépôt standard ; - Inventaire des fichiers déposés comprenant l'empreinte électronique de chaque fichier ; - Procès-verbal consignant les vérifications effectuées.	**960€ TTC** (800€ HT) Par dépôt
Dépôt contrôlé Dépôt vérifié (physique ou numérique) avec : - Examen approfondi du contenu du dépôt vérifié ; - Installation et configuration des environnements d'exécution ; - Procès-verbal consignant les opérations effectuées.	À partir de **4560€ TTC** (3800€ HT) Par dépôt

ENTIERCEMENT/ESCROW (TROIS OFFRES AU CHOIX)

Gestion d'une clause d'accès L'APP n'est pas signataire du contrat prévoyant l'accès.	**540€ TTC / an** (450€ HT) Par projet/création
Gestion d'un contrat bipartite d'entiercement L'APP n'est pas signataire du contrat bipartite prévoyant l'accès.	**1080€ TTC / an** (900€ HT) Par contrat
Maintenance d'un contrat d'entiercement APP L'APP est cosignataire du contrat tripartite prévoyant l'accès.	**1440€ TTC / an** (1200€ HT) Par contrat

eIDAS

Pour plus de précisions, contactez-nous par email à l'adresse app@app.asso.fr ou par téléphone au + 33(0)1 40 35 03 03

AGENCE POUR LA PROTECTION DES PROGRAMMES